

11. PROGRAMME DES MESURES ET PRIORITES

LISTE DES MESURES PRIORITAIRES

Les mesures liées aux projets cantonaux (PAC Bernex-Est, Renaturation de l'Aire, tram route de Chancy) ne sont pas mentionnées dans la liste.

AMENAGEMENTS ROUTIERS

Projets communaux :

- Elargissement de la zone 30 du village, avant-projet d'aménagement (fiche 11)
- Chemin de Vuillonex, concept d'aménagement (fiche 6)
- Besoins de stationnement dans le centre du village, évaluation des besoins (fiche 5)
- Zone 30 Marais-Mourlaz, avant-projet d'aménagement (intégrer à l'étude de réaménagement du centre historique)
- Piste cyclable sur la rampe de l'Eglise à contresens (intégrer à l'étude de réaménagement du centre historique)
- Piste cyclable entre la Croisée de Confignon et l'école Jollien (fiche 12)
- Stationnement et dépose devant l'école Jollien, avant-projet d'aménagement (fiche 1)
- Mesures ponctuelles selon le plan directeur des chemins pour piétons (fiche 13 et chap. 7.2.3)

Projets intercommunaux :

- Accès routiers à Cressy, complément d'étude d'impact et mise en œuvre LER 1702 (Bernex, Onex ; fiche 4)
- Route de Soral, projet d'aménagement et mesures d'orientation (Bernex, canton ; fiches 11 et 12)
- Assainissement de la route de Bernex (OPB), évaluation des mesures (Bernex ; chap. 9.1.2)
- Embellissement du passage inférieur sous la route de Chancy, mesures à court terme (Bernex, fiche 1)

ESPACES PUBLICS ET EQUIPEMENTS

Projets communaux :

- Zone de loisirs à la Croisée de Confignon (fiche 1)
- Réaménagement du centre historique, approfondissement du projet du concours (fiche 5)
- Maison des associations, concept d'aménagement et d'utilisation (fiche 5)

Projets intercommunaux :

- Parc rural (concept, programmation, financement, etc.), mise en place d'un groupe de travail (Bernex, Onex, canton ; fiches 1, 2 et 7)
- Salle intercommunale à la Croisée de Confignon (Bernex ; fiche 1)
- Offre commerciale à Cressy, recherche d'un distributeur alimentaire (Bernex, Onex, canton ; fiche 3)
- Equipements sportifs (football et tennis), négociation avec Bernex, Plan-les-Ouates, Lancy, Fondation des Evaux (fiche 10)

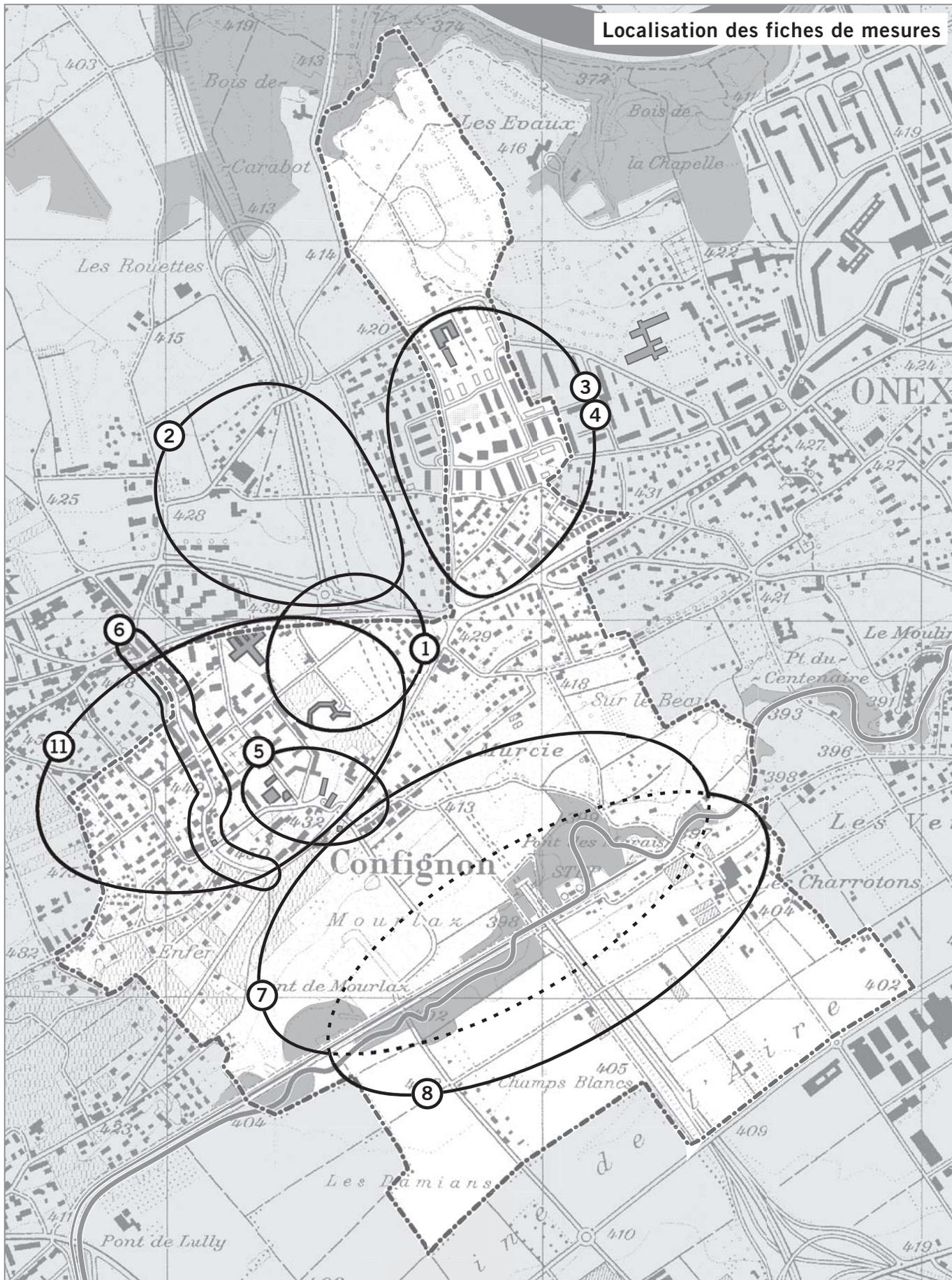
AUTRES PROJETS COMMUNAUX :

- Itinéraire bus 47, étude de variantes de parcours par le village (fiches 11 et 14)

AUTRES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

- Réseau agro-environnemental coteau sud, élargissement de l'étude sur la commune de Confignon (Bernex ; fiches 7 et 9)

Localisation des fiches de mesures



FICHES DE MESURE

Fiche de mesure et illustration n° 1 : **Croisée de Confignon**

Fiche de mesure et illustration n° 2 : **PAC Bernex-Est**

Fiche de mesure et illustration n° 3 : **Centre de quartier Cressy**

Fiche de mesure et illustration n° 4 : **Desserte routière de Cressy**

Fiche de mesure et illustration n° 5 : **Village de Confignon (Centre historique)**

Fiche de mesure et illustration n° 6 : **Chemin de Vuillonnex**

Fiche de mesure et illustration n° 7 : **Coteau sud / Renaturation de l'Aire**

Fiche de mesure et illustration n° 8 : **Plaine de l'Aire (ZAS / Cherpines)**

Fiche de mesure n° 9 : **Espaces agricoles**

Fiche de mesure n° 10 : **Equipements sportifs**

Fiche de mesure et illustration n° 11 : **Modération de trafic**

Fiche de mesure n° 12 : **Itinéraires cyclables**

Fiche de mesure n° 13 : **Chemins pour piétons**

Fiche de mesure n° 14 : **Transports publics**

Fiche de mesure n° 15 : **Coordination intercommunale**

Fiche de mesure n° 16 : **Energie**



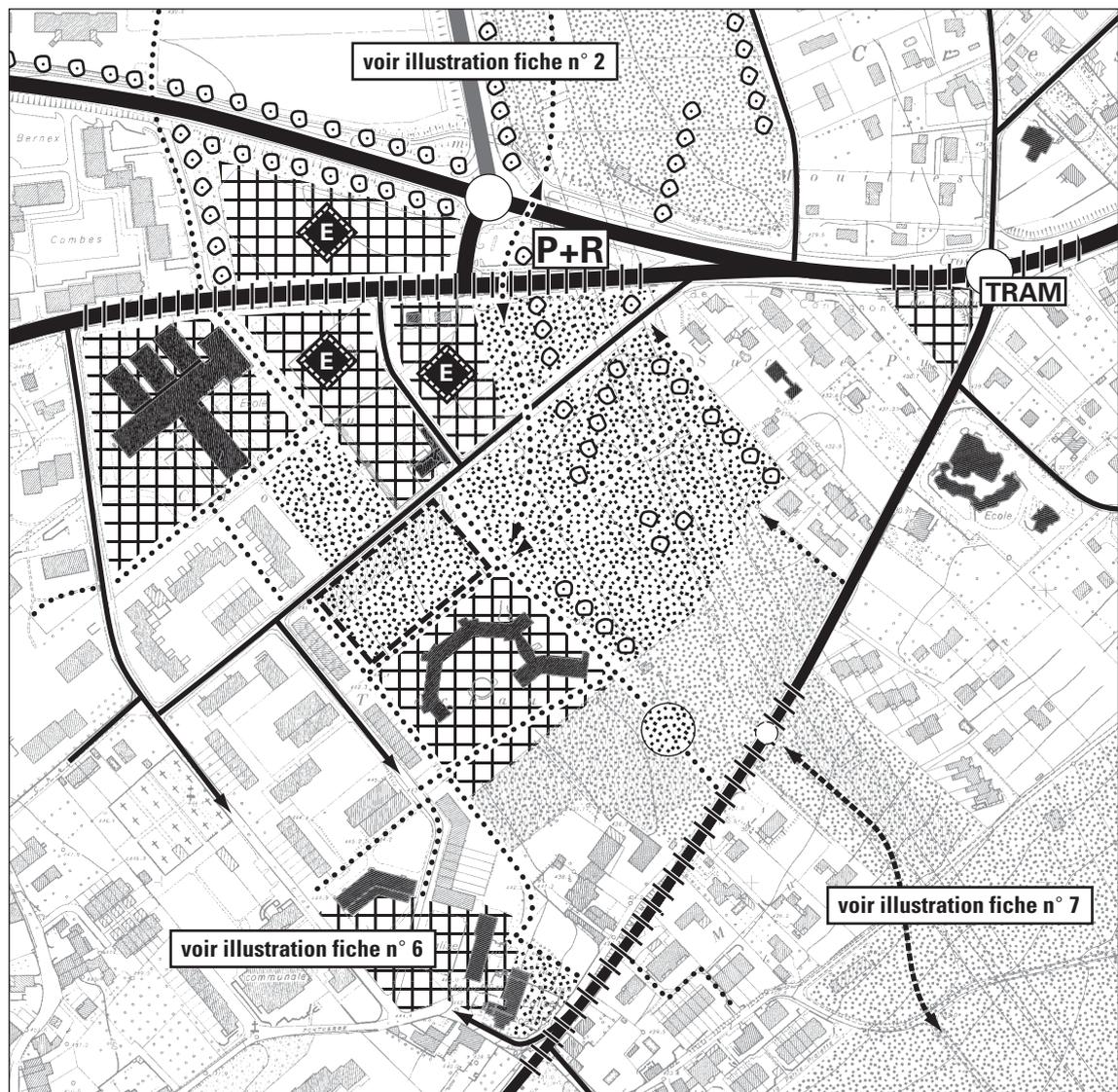
COMMUNE DE CONFIGNON PLAN DIRECTEUR



Fiche de mesure n° 1 : Croisée de Confignon (illustration)

Echelle 1:5'000

	Réseau principal / secondaire		"Parc rural"
	Réseau de desserte		Zone de loisirs / installations ponctuelles
	Réservation tracé routier		Place publique
	Traversée piétonne à faciliter		Equipement d'intérêt public (localisations possibles)
	Liaison piétons et vélos		Réserve d'urbanisation à long terme
	Aménagement paysager		



FICHE DE MESURE N° 1

Date de mise à jour 7.2.05

Croisée de Confignon

Valoriser la situation stratégique "inter quartier" et "intercommunale" des terrains entre l'école Jollien et le P+R, pour re-qualifier la pénétrante de verdure Rhône - Aire tout en exploitant le potentiel urbain lié au tram et au PAC de Bernex-Est.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.3.3, 3.3.4, 4.4, 6.6.1, 6.6.2, 7.1.2, 7.2.3, 7.2.4

MESURES LIEES

Fiches n° 2, 5, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Commune de Bernex
Canton de Genève (DAT, OTC, SFPNP, service de l'agriculture)
Propriétaires et exploitants des terrains
Associations communales et écoles

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Pénétrante de verdure (parc rural)**

- Développer un projet de valorisation paysagère et urbaine s'inscrivant dans l'itinéraire de promenade continu "Evaux-Confignon-Cherpines", en distinguant :
 - Zone de loisirs dans la partie nord, avec équipements sportifs, aires de jeux, espaces de détente, etc. ; engager le déclassement des terrains en zone de verdure,
 - Espace agricole et viticole protégé sur la partie sud, avec animations ponctuelles, p.ex. parcours thématique sur le thème de la viticulture, vente de produits locaux, etc.
- Etudier les possibilités d'acquisition de terrains et d'éventuelles mesures de compensation qualitative, de concert avec le service de l'agriculture et les propriétaires (cf. mesure 9).

Interface TC : équipements / activités / habitat

- Evaluer les possibilités d'implantation de services ou d'équipements d'intérêt public de part et d'autre du ch. de Tréchaumont (formation, culture, recherche, etc.),
- Etudier l'idée d'une salle inter-communale (sur la base du projet de la commune de Bernex pour une salle communale au Nord de la rte de Bernex),
- Envisager le déclassement de la parcelle n° 10278 (dans l'angle entre la rte de Bernex et le ch. de Tréchaumont, avec habitation existante) en zone d'utilité publique (approcher les propriétaires),
- Réserver les terrains entre l'école Jollien et le ch. de Chaumont pour une extension du village à long terme (habitat ou mixte, prévoir acquisition par la commune).

Arrêt de tram et P+R

- Promouvoir un aménagement du pôle d'échange "tram - P+R" favorisant l'accès à pied et en vélo et intégrant des services au-delà du transbordement voiture-tram (équipements, espace public).
- En plus de l'arrêt P+R, prévoir un arrêt de tram sur le carrefour de la Croisée de Confignon.
- Evaluer les possibilités d'extension du P+R à l'intérieur du PAC Bernex-Est, ainsi que les synergies avec le projet de salle inter-communale.
- Traversée de la rte de Chancy et prolongement du tram à Bernex : cf. mesure 2.

Liaisons piétonnes et cyclables (cf. mesure 13)

- Faciliter l'accès direct à la zone de loisirs depuis tous les quartiers, en particulier :
 - nouveau cheminement derrière l'école Jollien jusqu'à la Maison des associations,
 - Itinéraire de promenade continu "Evaux-Confignon-Cherpines",
 - piste cyclable entre la Croisée de Confignon et le ch. de Chaumont (sur le trottoir au Sud de la rte de Chancy, contresens sur ch. de Chaumont),
 - cheminement depuis la route de Soral (entre villas et vignes).

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Etude de faisabilité zone sportive : en suspens ; PAC Bernex-Est : élaboration cahier des charges
Etude Tram route de Chancy : en cours

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Tram route de Chancy
Demandes privées de propriétaires de terrain

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
Plan directeur de Bernex

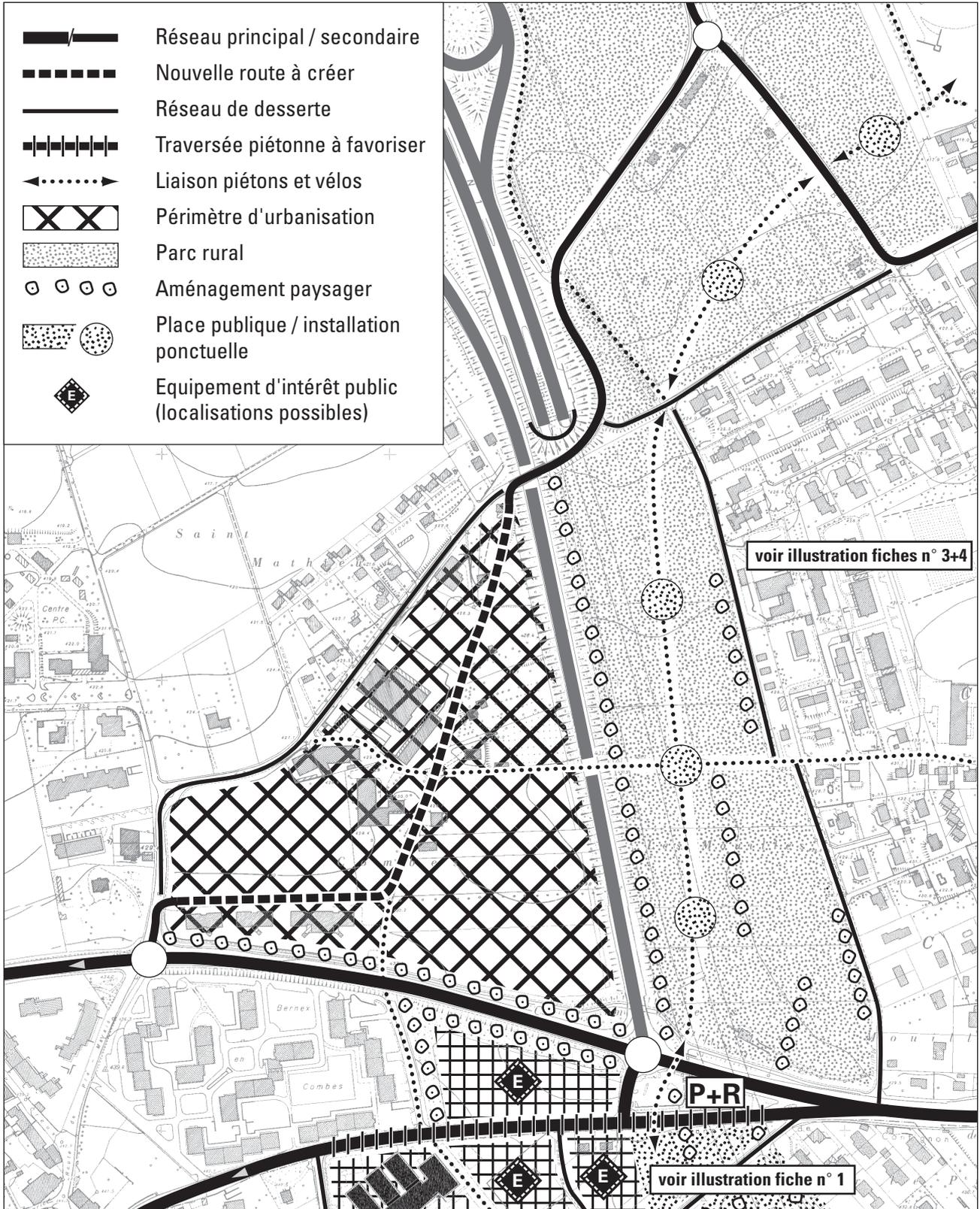


COMMUNE DE CONFIGNON PLAN DIRECTEUR



Fiche de mesure n° 2 : PAC Bernex-Est (illustration)

Echelle 1:5'000



FICHE DE MESURE N° 2

Date de mise à jour 5.12.05

PAC Bernex-Est

Accompagner la planification du PAC Bernex-Est dans le cadre d'une démarche intercommunale, en particulier en ce qui concerne la pénétrante de verdure, le réseau de desserte, le type d'activités et l'impact sur la Croisée de Confignon.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.3.4, 5.2.2, 6.4.2, 6.5.3

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 4, 9, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Communes de Bernex et Onex
Canton de Genève (DAT, OTC, SFPNP, service de l'agriculture)
Agriculteurs exploitants

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

! Tous les projets devront être menés de concert avec les communes de Bernex et Onex, ainsi qu'avec le canton (étude du PAC Bernex-Est, étude du tram Route de Chancy), intégrant le principe d'une redistribution intercommunale des rentrées fiscales.

Parc rural ou agricole

- Développer un projet de valorisation de la pénétrante de verdure :
 - Itinéraire de promenade "Evaux – Confignon – Cherpines" (cf. mesures 1 et 7).
 - Activités et aménagements ponctuels de loisirs et de détente (p.ex. aires de jeux, jardins familiaux, vergers de quartier, jardin Robinson, labyrinthe végétal, aire de pique-nique, etc.).
 - Valorisation paysagère de "l'entrée de ville" de part et d'autre de la route de Chancy.
- Etudier les éventuelles demandes de compensation agricole d'entente avec le service et les exploitants concernés (cf. mesure 9).

Route de Chancy et projet de tram

- Aménager et sécuriser des passages pour piétons en surface et étudier l'opportunité d'une passerelle pour vélos et piétons.
- Etudier l'intérêt et la faisabilité d'un enterrement de la route dans le cadre des études du PAC ou du tram.
- Evaluer les variantes d'un prolongement du tram vers Bernex (cf. mesure 1 et 14).
- Evaluer les possibilités d'extension ou le déplacement dans le PAC Bernex-Est du parc-relais (cf. mesure 1).

Organisation routière et accès Cressy

- Etudier la réorganisation du réseau routier avec une nouvelle liaison à l'intérieur du PAC pour la desserte de la zone d'activités et le transit en direction de Cressy (cf. mesure 4).
- Réserver le chemin des Suzettes comme itinéraire cyclable.
- Favoriser les mobilités douces sur la rte de Pré-Marais (mesures de modération).

Programmation et offre commerciale

- Eviter l'implantation d'un grand distributeur alimentaire pour ne pas concurrencer l'offre commerciale de proximité dans les centres de Bernex, Confignon et Cressy (mesures 3 et 5).

Croisée de Confignon (cf. mesure 1)

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

PAC Bernex-Est : préparation cahier des charges en cours (étude de programmation)
Groupe de travail intercommunal (B-O-C)

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

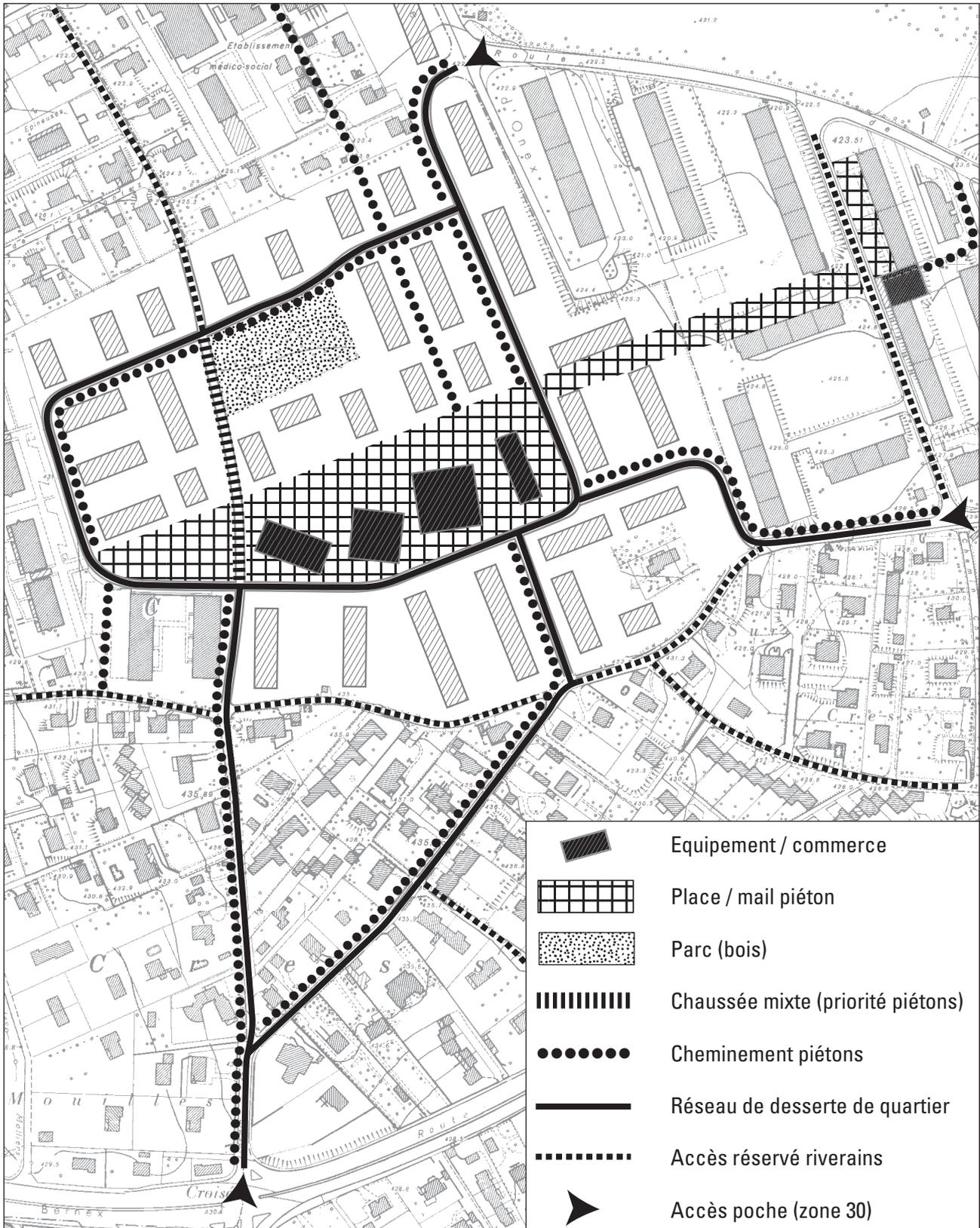
Tram route de Chancy

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
Plan directeur de Bernex et pré-étude de la desserte du PAC Bernex-Est
Plan directeur d'Onex



Centre de Cressy et accès (illustration des fiches n° 3 et 4)
Echelle 1:3'500



FICHE DE MESURE N° 3

Date de mise à jour 5.4.06

Centre de quartier Cressy

Promouvoir la création d'un véritable centre de quartier à Cressy favorisant la rencontre entre les habitants et offrant les services de proximité adaptés.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1

MESURES LIEES

Fiches n° 2, 4, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Groupe de suivi PLQ Cressy (M. Cornut, DAT, M. Galley, Cogérim)
Communes de Bernex et Onex

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Lieu fédérateur pour la rencontre et la vie associative :

- Assurer la qualité des aménagements des espaces publics (plan de coordination),
- Etablir un concept d'utilisation pour les nouveaux locaux pour associations dans le groupe scolaire et le concerter avec les groupes actifs dans le quartier.

Implantation de commerces et services de proximité :

- Promouvoir la mise à disposition d'une offre commerciale adaptée au quartier dans le rez du bâtiment à l'Est de l'école (droit de superficie attribué à Confignon), en approchant les responsables de la politique de localisation des grands distributeurs alimentaires.
- Concerter la démarche avec l'association gérant l'épicerie existante de la Traille (Onex) et M. Eric Isli (chargé de la location des arcades).
- Le cas échéant, évaluer les mesures de soutien public durant la phase de démarrage (conditions d'aménagement, droits de superficie, loyer, coûts de planification, etc.), de concert avec le canton et les communes d'Onex et de Bernex.
- Etudier la programmation du bâtiment à l'Est de l'école (parcelle de l'Etat) en fonction des résultats des démarches ci-dessus. Le cas échéant, prévoir les aménagements extérieurs et les places de stationnement nécessaires.
- Organiser un marché hebdomadaire aux fruits et légumes, de concert avec les responsables du marché du village et des communes voisines.

Crèche intercommunale à Cressy :

- De concert avec les communes de Bernex et d'Onex, établir une prévision quantitative de la demande future dans le quartier et une analyse de la demande (nombre d'enfants en bas âge, demande des parents, capacités dans les crèches de Confignon, Bernex et Onex, etc., en tenant compte des projets en cours dans les villages de Confignon et Bernex).
- Le cas échéant, prévoir les locaux nécessaires dans le cadre des futures autorisations de construire (p.ex. bâtiment à l'Est de l'école).

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

PLQ de Cressy: en cours de réalisation

Groupe scolaire (école primaire): en cours de réalisation

Location des arcades dans le bâtiment COPROLOG : en attente de la mise en location

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Réalisation du groupe scolaire
Programmation commerciale PAC Bernex-Est
Agenda 21 (habitants et usagers de Cressy)

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

PLQ de Cressy et plan de coordination
Plans directeurs de Bernex et Onex

FICHE DE MESURE N° 4

Date de mise à jour 7.2.05

Desserte routière de Cressy

Promouvoir à l'échelle intercommunale un réseau d'accès à Cressy permettant de valoriser le chemin de Carabot comme liaison piétonne et cyclable.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 6.4.2

MESURES LIEES

Fiches n° 3, 11, 12, 13, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Communes de Bernex et d'Onex
Canton de Genève (OTC, DAT)

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Etude intercommunale des accès routiers (complément au RIE du PLQ de Cressy) :

De concert avec les communes de Bernex et Onex (groupe de travail B-O-C, piloté par Confignon), ainsi qu'avec le canton les propositions suivantes devraient être vérifiées et approfondies (cf. illustration et explication des principes du concept dans le chapitre 6.4.2) :

- Trottoir et mesures de modération sur le chemin de Carabot (tronçon Sud), d'éventuelles emprises réduites sur les parcelles privées devront être négociées par la commune,
- Priorité piétonne (zone piétonne ou de rencontre) sur le tronçon central du ch. de Carabot,
- Mesures de modération ou restrictions d'accès (réservé aux riverains) sur le tronçon Nord,
- Elargissement des restrictions d'accès sur l'ensemble du chemin des Suzettes,
- Concentration du trafic motorisé en direction de l'autoroute par la route de Pré-Marais (avec réorganisation du réseau du quartier de Saint-Mathieu dans le cadre de l'étude du PAC Bernex-Est, cf. mesure 2),
- Mesures générales de zone 30 sur l'ensemble du réseau,
- Prolongement du mail piétonnier du côté d'Onex (épicerie de la Traille, C.O. des Marais)
- Campagnes d'information et de sensibilisation des habitants (zone 30 en général).

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

LER 1702 : autorisé, réalisation en cours (réseau routier et emprises réduites sur propriétés privées)
PLQ et RIE adopté et en cours de réalisation
Amélioration du carrefour ch. de Carabot / rte de Chancy (2004) : propositions du bureau Trafitec (tourner à gauche indirect, voies de présélection, signalisation de la sortie de l'autoroute via rte de Pré-Marais)

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Projet de tram Chancy (cf. mesure 14)
PAC Bernex-Est (cf. mesure 2)
Agenda 21 (habitants et usagers de Cressy)

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATIONS

PLQ de Cressy et Rapport d'impact sur l'environnement (1995)
LER 1702 (1992)
Plan directeur de Bernex et pré-étude de la desserte du PAC Bernex-Est
Plan directeur d'Onex



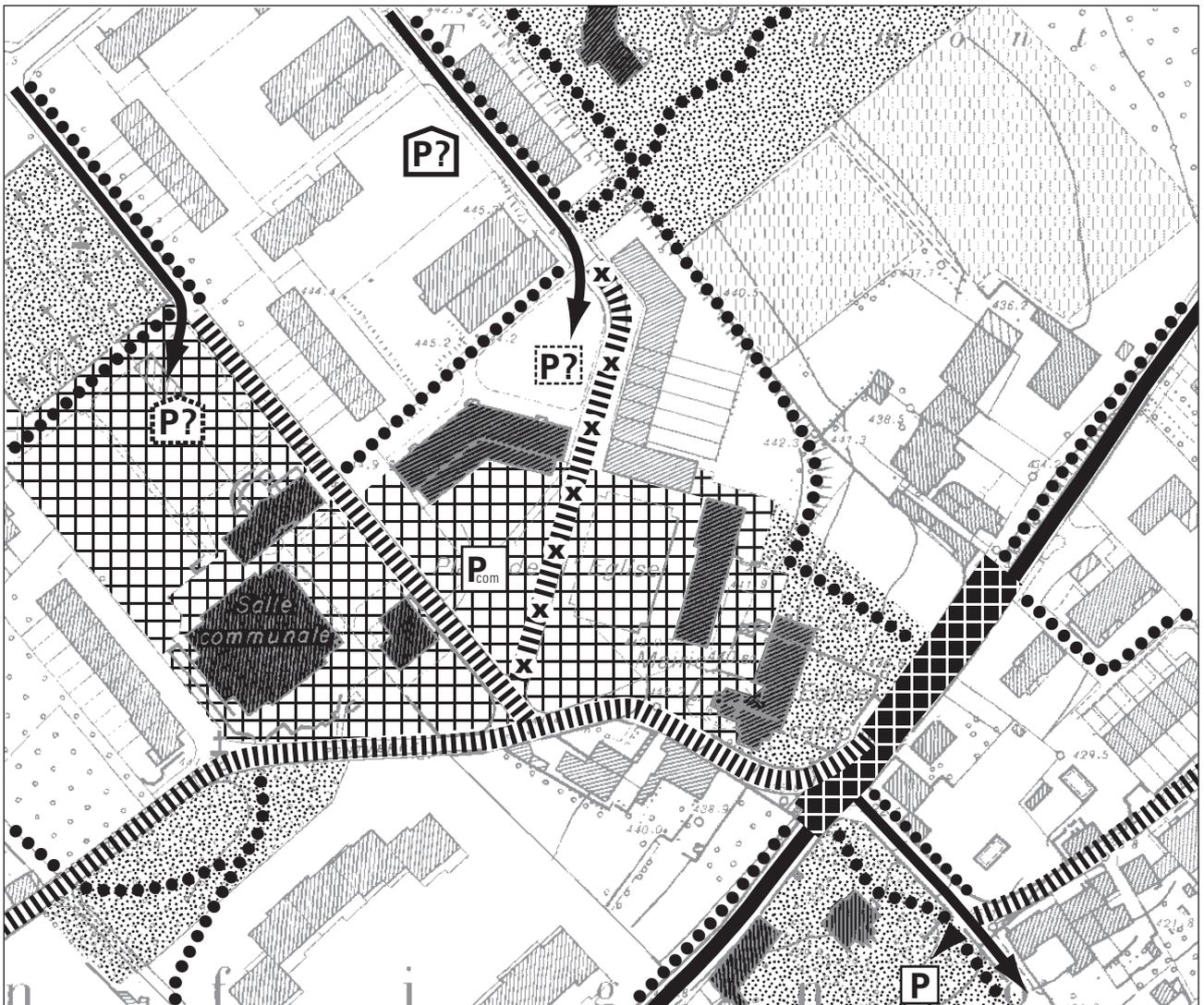
COMMUNE DE CONFIGNON PLAN DIRECTEUR



Village de Confignon (illustration de la fiche n°5)

Echelle 1:2'500

	Place / esplanade piétonne		Equipement d'intérêt public
	Parc		Nouveau parking souterrain / extension à étudier
	Place (modération de trafic)		Nouveau parking en surface à étudier
	Chaussée mixte (zone de rencontre)		Parking commerces (durée limitée)
	Interdiction au trafic à étudier (zone piétonne)		Réseau de desserte
	Cheminement piétons		Réseau secondaire



FICHE DE MESURE N° 5

Date de mise à jour 21.7.05

Village de Confignon (Centre historique)

Valorisation du noyau historique par l'aménagement de l'espace public et la gestion du trafic.

Maintien de la place de l'église comme lieu de rencontre et pour les activités commerciales et associatives.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 4.1.1, 4.2.2, 4.4, 6.4.2, 6.5.1, 7.1.2

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Canton de Genève (CMNS, OTC)
Commerçants
Associations communales

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 6, 11, 12, 13

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Projet de réaménagement du centre historique

Poursuivre le projet engagé en tenant compte des aspects suivants (cf. illustration ci-après) :

Espace public

- Assurer la mise en réseau des différents espaces, ainsi que la priorité et la sécurité des piétons,
- Intégrer le projet d'agrandissement du cimetière dans la réflexion d'ensemble.

Stationnement

Elaborer un concept de stationnement global sur l'ensemble du secteur concerné, pour :

- Relever les besoins pour les habitants et emplois présents (nb de véhicules et places),
- Evaluer les besoins pour les commerces et services, d'entente avec les responsables concernés (Coop, église, auberge, etc.),
- Etudier les besoins pour les activités communales, en tenant compte de solutions particulières pour les grandes manifestations exceptionnelles,
- Etudier les possibilités d'un agrandissement du parking souterrain existant au chemin des Hutins (Fondation pour la promotion du logement, étude en cours),
- Evaluer l'opportunité et les possibilités de fonctionnement et d'amortissement pour un nouveau parking souterrain à côté de la salle communale, en fonction des résultats obtenus, et développer un concept de gestion de l'ensemble des parkings publics.

Modération de trafic

- Etudier les possibilités de modération et de réaménagement sur la route de Soral, d'entente avec l'OTC et les TPG (déplacement de l'arrêt de bus),
- Etablir un projet pour le réaménagement pour l'élargissement de la zone de rencontre (chemins de Pontverre, chemin de Sous-le-Clos, chemin des Hutins, chemin des Marais), en tenant compte des besoins de stationnement (cf. ci-dessus), d'entente avec l'OTC.

Manifestations communales et activités associatives

- Développer le projet de la Maison des associations, d'entente avec les associations communales (concept de fonctionnement pour l'ensemble des locaux existants et nouveaux) et le mettre en réseau avec les places et équipements existants,
- Développer un concept d'utilisation pour les nouvelles places et esplanades projetées pour définir les principes d'aménagement et d'équipement des différents espaces (associations, habitants, écoles, commerçants, église, "une fois un cirque", etc.).

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Projet lauréat de réaménagement du centre historique : approfondissement en suspens

Projet de parking souterrain : vérifications en cours

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Réaménagement du centre historique
Extension de l'école Jollien
Maison des associations (Maison Brieffer)

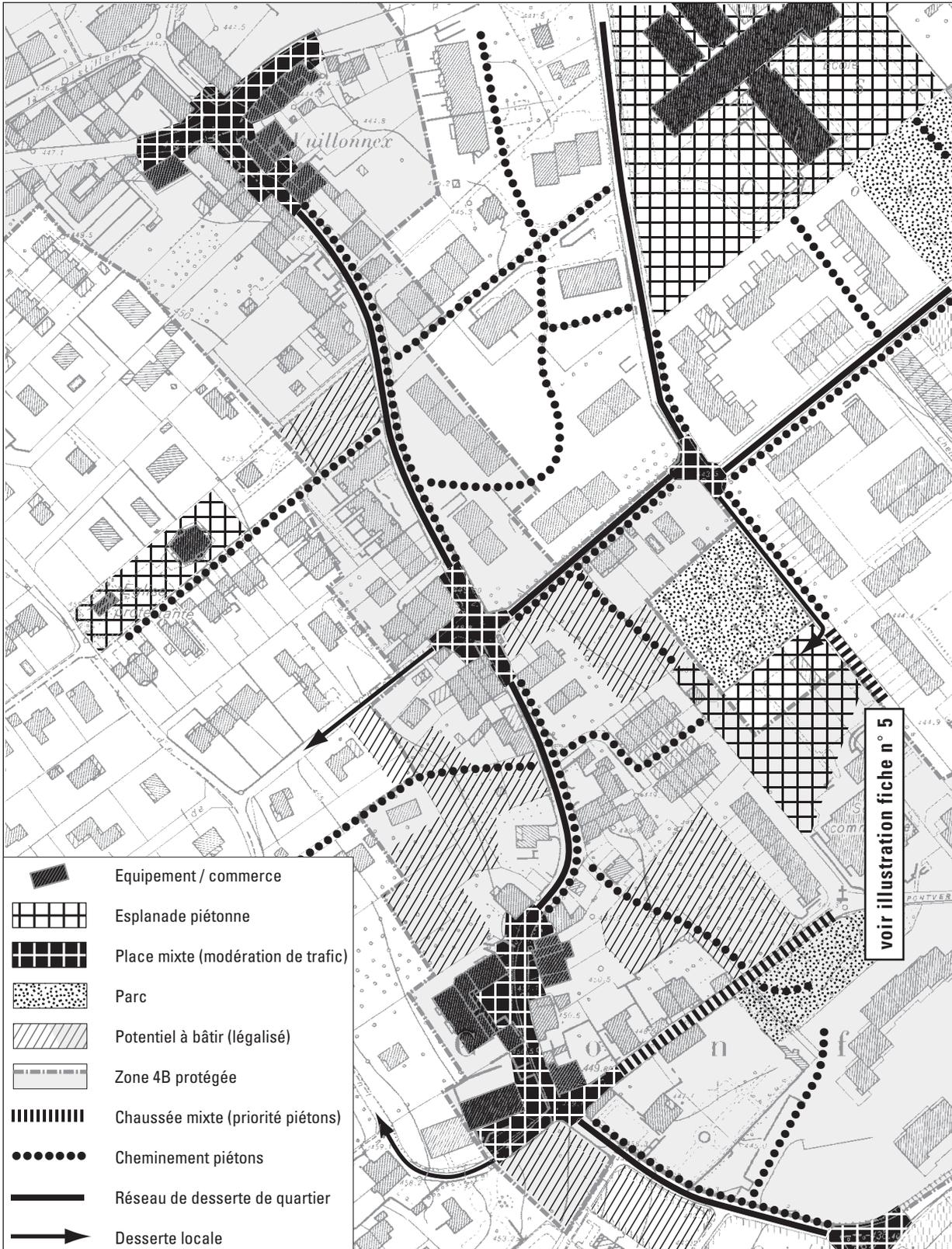
AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION



COMMUNE DE CONFIGNON
PLAN DIRECTEUR



Chemin de Vuillonex (illustration de la fiche n° 6)
Echelle 1:3'000



FICHE DE MESURE N° 6

Date de mise à jour 7.2.05

Chemin de Vuillonex

Valoriser la liaison historique entre le hameau de Vuillonex et le centre de Confignon et préserver ses qualités bâties et paysagères.

Etendre la zone 30 du village au-delà du chemin et le réaménager pour améliorer la sécurité et le confort des piétons et vélos.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.2, 3.3.2, 4.1.1, 6.4.2, 7.1.1, 7.2.3

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions de l'aménagement et de l'environnement, ainsi que des constructions et des équipements
Commune de Bernex
Canton de Genève (OTC, CMNS)
Commerçants et habitants riverains

MESURES LIEES

Fiches n° 5, 11, 12, 13

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

(cf. illustration)

Réserves à bâtir en zone 4B protégée

- Développer une politique proactive pour assurer la bonne intégration des nouvelles constructions en zone 4B protégée, de sorte à renforcer le caractère villageois traditionnel, notamment en ce qui concerne l'organisation des espaces extérieurs et les façades sur rue.
- Elaborer une image directrice ou un plan de site, d'entente avec la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), en y associant les principaux propriétaires concernés (év. en collaboration avec Bernex).
- Inscrire les liaisons piétonnes dans les projets (droits de passage).

Extension de la Zone 30 du village

- Engager une étude pour l'extension de la zone 30 à l'Ouest du village, en collaboration avec la commune de Bernex et l'OTC.
- Prévoir les mesures de modération, en particulier aux accès à la poche (entrées nord et sud du chemin de Vuillonex, cf. ci-dessous).

Réaménagement du chemin de Vuillonex

- En parallèle avec le projet d'extension de la zone 30, engager une étude pour le réaménagement du chemin de Vuillonex, intégrant les principes suivants :
 - Places ou placettes (chaussée mixte) aux carrefours avec le chemin de Pontverre et de Chaumont, ainsi qu'au débouché sur la route de Bernex (en tenant compte d'un éventuel prolongement du tram à long terme),
 - Rétrécissement de la chaussée et aménagement de trottoirs des deux côtés de la rue sur les tronçons intermédiaires,
 - Trottoir continu jusqu'à la route de Soral (arrêt TPG),
 - Assurer le stationnement public de courte durée à proximité des commerces.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Offre pour un Schéma directeur du Village de Confignon (projet 2004, Urbaplan) : en suspens

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Projets d'immeubles résidentiels ch. de Pontverre

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Atlas du territoire genevois (1997)
Inventaire des voies historiques de Suisse (IVS)
Recensement architectural
Plan directeur de Bernex

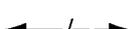
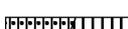
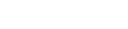
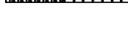


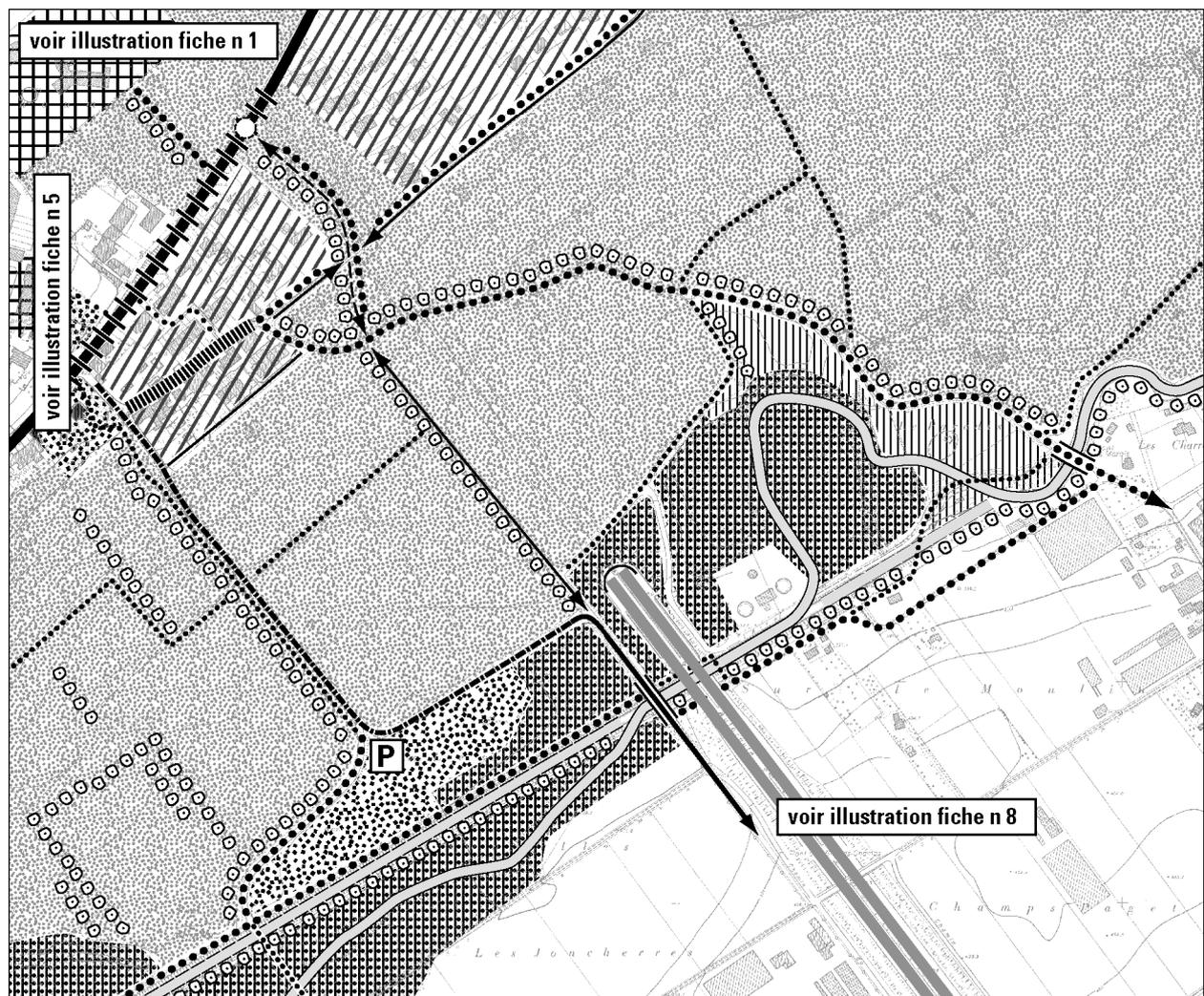
COMMUNE DE CONFIGNON PLAN DIRECTEUR



Fiche de mesure n 7 : Coteau sud / Renaturation de l'Aire (illustration)

Echelle 1:6'500

- | | | | |
|---|--|--|---|
|  | Autoroute |  | Intégration paysagère des constructions |
|  | Réseau routier de transit / de desserte |  | Zone agricole / viticole protégée |
|  | Desserte Coteau sud (variante A, court terme) |  | Zone de détente |
|  | Desserte Coteau sud, réservation de tracé (variante B, long terme) |  | Renaturation de l'Aire: secteur boisé / non boisé |
|  | Traversée à favoriser pour piétons et vélos |  | Rivière de l'Aire: canalisé / renaturé |
|  | Réseau de promenade pour piétons et vélos | | |
|  | Chemin pour piétons | | |
|  | Aménagement paysager (allée d'arbres, cordon boisé, haie) | | |



FICHE DE MESURE N° 7

Date de mise à jour 5.12.05

Coteau sud / Renaturation de l'Aire

Préserver les qualités paysagères du coteau et les valoriser pour la promenade.
 Promouvoir l'aménagement d'une nouvelle zone de détente au bord de l'Aire.
 Remplacer la liaison avec la Plaine de l'Aire par le pont de Murlaz par le pont de la Praleta et éviter le passage du trafic dans le quartier des Marais.
 Réserver le tracé pour un nouveau raccordement du chemin de la Praleta à la route de Soral avec la possibilité d'une nouvelle ligne de bus Bernex – Cherpines – Bachet.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.2, 6.4.2, 6.6.1, 7.1.1, 7.1.2, 7.2.3, 7.2.4

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Canton de Genève (DAT, OTC, DomEau, SFPNP, service de l'agriculture)
 Propriétaires et exploitants agricoles

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Liaison routière Nord-Sud après la suppression de la circulation sur le pont de Murlaz :**

Variante A (court terme, dans le cadre du projet de renaturation de l'Aire) :

- Aménager le chemin de Boisruail pour le trafic local entre la Plaine de l'Aire et le Nord de la commune,
- Interdire le chemin de la Praleta au trafic de passage,
- Prendre des mesures de modération de trafic dans la partie haute du ch. de Murlaz (cf. mesure 5).

Variante B (notamment dans le cadre de l'urbanisation des Cherpines) :

- Etudier la réservation d'un tracé pour un nouveau tronçon routier entre la route de Soral et le ch. de la Praleta avec l'OTC et la DAT (propriétaire des terrains : Etat de Genève),
- Réorganiser la liaison entre le Nord et le Sud de la commune, en desservant les quartiers des Marais et de Narly par ce dernier et en réservant le ch. de Murlaz pour l'accès à la zone de détente au bord de l'Aire (priorité aux vélos).

Projet de renaturation de l'Aire et zone de détente :

- Promouvoir auprès de l'Etat le projet de renaturation de l'Aire et l'aménagement d'une zone de détente et d'une plate-forme d'observation et de promenade le long de l'actuel canal,
- Prévoir un nombre restreint de places de stationnement et éviter le stationnement sauvage dans les secteurs sensibles.

Réseau de promenade pour piétons et vélos :

- Favoriser les mobilités douces sur le ch. des Marais et compléter les cordons boisés existants,
- Aménager un cheminement pour piétons entre la Mairie et la zone de détente parallèle au ch. de Murlaz, négocier les emprises sur la zone agricole avec les propriétaires fonciers,

Protection paysagère et réseau agro-environnemental :

- Favoriser la mise en place de couloirs écologiques entre le Signal et l'Aire, de concert avec la commune de Bernex et les exploitants concernés,
- Veiller à la bonne intégration paysagère des nouvelles constructions (franges de l'urbanisation, vues depuis les bords de l'Aire, silhouette du village),
- Eviter toute installation agricole sur le coteau dans le cadre des demandes de construire.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Renaturation de l'Aire : projet final, adoption par le Conseil d'Etat en attente

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Zone pour l'agriculture spéciale
 Réseau agro-environnemental de Bernex

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Inventaire des chemins historiques (IVS)

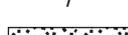


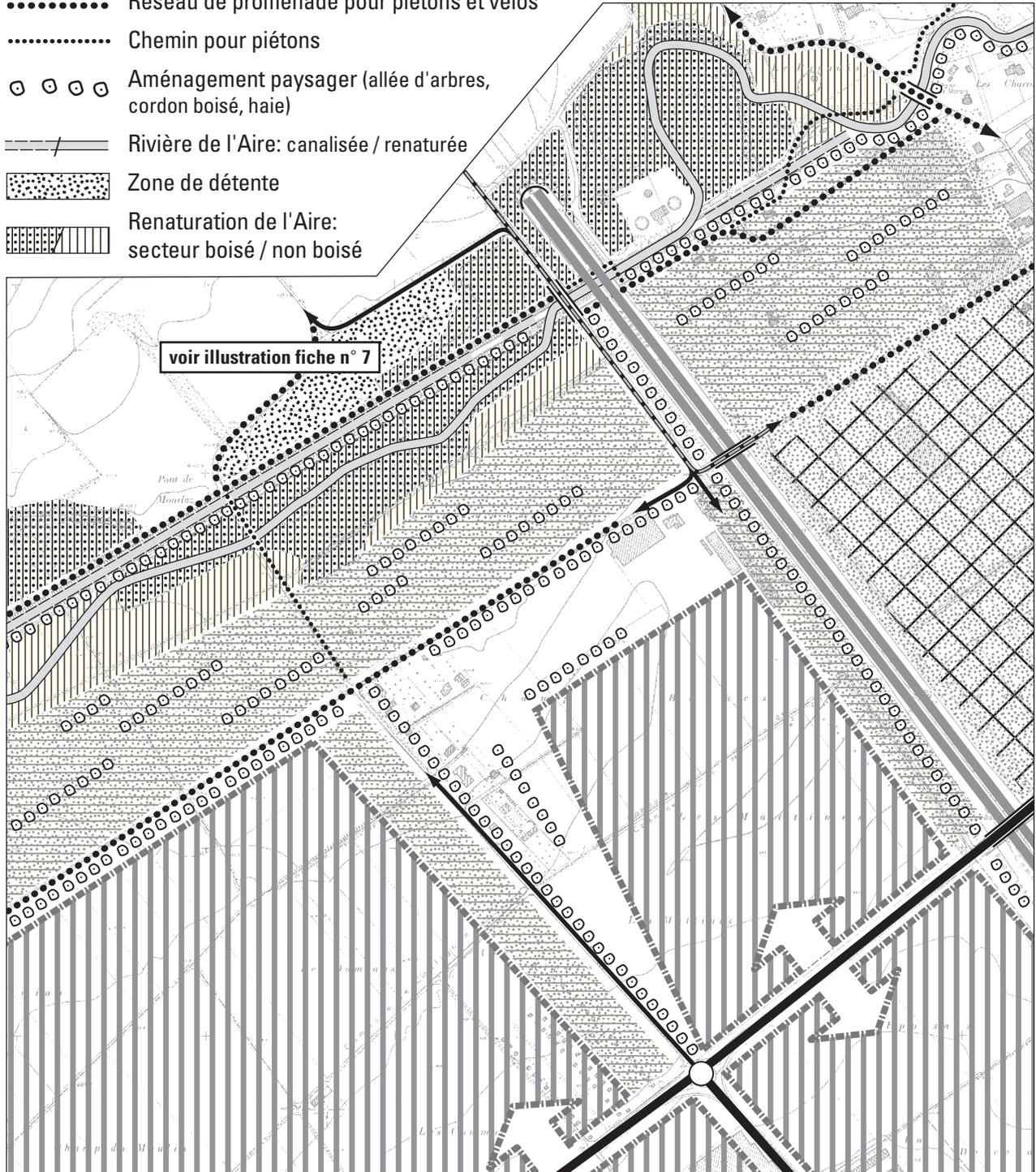
COMMUNE DE CONFIGNON PLAN DIRECTEUR



Fiche de mesure n° 8 : Plaine de l'Aire: ZAS, Cherpines (illustration)

Echelle 1:6'500

-  Autoroute / Réseau routier de transit
-  Desserte locale / réservation pour bus (Croisée de Confignon - Cherpines - Bachet)
-  Réseau de promenade pour piétons et vélos
-  Chemin pour piétons
-  Aménagement paysager (allée d'arbres, cordon boisé, haie)
-  Rivière de l'Aire: canalisée / renaturée
-  Zone de détente
-  Renaturation de l'Aire: secteur boisé / non boisé
-  Transition écologique
-  Agriculture spéciale (périmètre d'étude)
-  Réserve pour urbanisation selon plan directeur cantonal



FICHE DE MESURE N° 8

Date de mise à jour 21.7.05

Plaine de l'Aire (ZAS / Cherpines)

Promouvoir la mise en place d'une zone de transition écologique entre l'Aire et la zone pour l'agriculture spéciale, ainsi qu'un traitement paysager de qualité de cette dernière.

Assurer la liaison routière entre les Champs-Blancs et les Charrotons avec le village par le pont de la Praleta et prévoir à long terme les gabarits nécessaires pour une nouvelle ligne de bus "Bernex – Cherpines – Bachet".

Suspendre l'urbanisation des Cherpines jusqu'à la réalisation complète de Cressy et la conditionner à un engagement conjoint avec le canton et Plan-les-Ouates.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.3.4, 5.2.2, 6.4.2, 7.2.3, 7.2.4, 8.1, 8.2.2

MESURES LIEES

Fiches n° 7, 9, 12, 13, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Communes de Perly-Certoux (ZAS) et Plan-les-Ouates (Cherpines)
 Canton de Genève (DAT, OTC, SFPNP, Service de l'agriculture, DomEau)
 Propriétaires et exploitants agricoles et maraîchers

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Zone pour l'agriculture spéciale (dans le cadre des études de planification de la ZAS) :

- Dans le cadre des études de planification de la ZAS, veiller au respect du cahier des charges (intégration paysagère, surfaces de compensation écologique, relocalisation des agriculteurs-maraîchers, etc.)

Réseau routier (accès ZAS, liaison avec le village) :

- Diriger le trafic local en direction du village par le pont de la Praleta (signalisation) et réserver le chemin des Marais pour la promenade à pied et en vélo (év. accès réservé aux riverains),
- Assurer la cohabitation entre piétons et voitures sur le chemin des Grands-Champs (signalisation),
- Réserver les gabarits nécessaires pour une future ligne de bus "Croisée de Confignon – Cherpines – Bachet", notamment lors d'éventuelles reconstructions du pont de la Praleta et de la passerelle sur l'autoroute (cf. mesure 14),
- Assurer l'accès à la ZAS par la route de Base et empêcher le passage de poids lourds sur le pont de la Praleta (dans le cadre des études de planification de la ZAS).

Développement des Cherpines :

- Négocier avec le canton la mise en suspens du développement des Cherpines (long terme),
- Lier un futur développement à une collaboration intercommunale, intégrant le canton et les communes de Confignon et Plan-les-Ouates,
- Conditionner un éventuel projet à un concept intercommunal de péréquation environnementale, sociale et financière.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Renaturation de l'Aire : projet définitif, adoption par le Conseil d'Etat en attente
 Zone pour l'agriculture spéciale : étude d'aménagement en cours
 Urbanisation des Cherpines : inscrit dans PDCa (réserve), en suspens
 Etude d'accessibilité ZIPLO : en cours

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Remise à ciel ouvert de la Lissole
 Réseau agro-environnemental de Compesières
 Projet de réseau agro-environnemental de Bernex

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Projet de renaturation de l'Aire
 Plans directeurs de Perly-Certoux et Plan-les-Ouates

FICHE DE MESURE N° 9

Date de mise à jour 7.2.05

Espaces agricoles

Accompagner l'évolution de la zone agricole en soutenant la diversification des différents espaces et en renforçant leurs qualités spécifiques (ZAS, zones de culture, parc rural, protection paysagère, réseaux agro-environnementaux).

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 8.2.2

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 7, 8, 10, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Communes de Bardonnex, Bernex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates
 Canton de Genève (DAT, Service de l'agriculture, SFPNP)
 Agriculteurs, maraîchers et viticulteurs concernés

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Protection paysagère du coteau sud** (cf. mesure 7) :

- Assurer la protection des qualités paysagères du coteau (à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre classé du Bois au bord de l'Aire) dans le cadre des demandes d'autorisations pour des installations agricoles, de concert avec les services de l'Etat,
- Etudier les possibilités de promotion pour la mise en place de cultures extensives ou de surfaces de compensation écologique (subventions fédérales, cantonales ou communales).

Réseaux agro-environnementaux (cf. mesures 7 et 8) :

- Etudier les potentialités pour relier les projets en cours à Bardonnex et Plan-les-Ouates (réseau de Compesières) et à Bernex jusqu'aux bords de l'Aire, dans le cadre des études de la ZAS et de la renaturation de l'Aire, en collaboration avec les responsables des projets,
- Négocier la mise en place des mesures avec les agriculteurs, maraîchers et viticulteurs concernés sur le territoire de la commune, en collaboration avec le service de l'agriculture.

Parc rural (Evaux-Croisée de Confignon-coteau, cf. mesures 1, 2, 7) :

- Dans le cadre des études du PAC Bernex-Est, évaluer l'intérêt du maintien d'une partie de la bande pour l'exploitation agricole et étudier les possibilités de mesures de compensation en faveur de l'agriculture de proximité (vente directe, fruits à récolter sur place, etc.),
- Promouvoir des mesures en faveur de la valorisation paysagère de la pénétrante de verdure et de réseaux agro-environnementaux (cf. ci-dessus),
- Intégrer le projet cantonal pour l'aménagement de jardins familiaux dans le concept.

Zone de loisirs (Croisée de Confignon, cf. mesure 2) :

- Négocier les mesures de compensation pour le déclassement en zone de verdure avec les services cantonaux (DAT, agriculture), et promouvoir des mesures en faveur de la protection paysagère et de réseaux agro-environnementaux (cf. ci-dessus).

Zone pour l'agriculture spéciale (cf. mesure 8) :

- Faciliter la mise en valeur de la ZAS sur la base de l'étude en cours.

Zone agricole (grandes cultures, viticultures) :

- Préserver le foncier agricole et favoriser l'agriculture de proximité

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Réseau agro-environnemental de Bernex : études en cours

Réseau agro-environnemental de Compesières : mise en place en cours

Zone pour l'agriculture spéciale : étude en cours

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

PAC Bernex-Est
 Renaturation de l'Aire

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Plans directeurs de Bernex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates

FICHE DE MESURE N° 10

Date de mise à jour 8.7.05

Equipements sportifs

Couvrir les besoins en équipements sportifs à l'échelle intercommunale par l'extension des installations existantes aux Cherpines et aux Evaux.

Prévoir des espaces polyvalents pour des activités de détente et de loisirs dans le cadre du projet pour une zone de loisirs à la Croisée de Confignon.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 4.3

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 8

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Communes de Lancy et Plan-les-Ouates
 Fondation des Evaux
 Canton de Genève (DAT)
 Associations sportives (club de football Bernex-Confignon, Tennis-Club, etc.)

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Football**

- Promouvoir auprès de la Fondation des Evaux et de ses communes membres la réalisation des terrains de football prévus par le plan directeur des Evaux,
- Collaborer avec les communes de Lancy et Plan-les-Ouates à l'élaboration d'un projet d'extension des installations du Centre sportif intercommunal des Cherpines, en collaboration avec la direction de l'aménagement du territoire,
 En particulier, tirer profit des réflexions en cours au sujet d'éventuelles synergies avec le futur collège du Rolliet et en tenant compte d'une urbanisation des Cherpines à long terme,
- Intégrer le terrain de foot existant à côté de l'école Jollien (sans agrandissement) dans le projet d'aménagement de la zone de loisirs à la Croisée de Confignon.

Tennis

- Etudier les possibilités de créer des courts de tennis couverts à la Croisée de Confignon, dans le cadre des études dans le secteur (PAC Bernex-Est, zone de loisirs communale ; cf. fiches 1 et 2), en privilégiant les terrains entre le ch. de Tréchaumont et la rte de Bernex,
- Alternativement, étudier les possibilités d'une extension des installations à Bernex (3^{ème} bulle) ou dans le cadre du PAC Bernex-Est,
 Evaluer l'opportunité de confier la gestion de l'ensemble des courts de tennis au Tennis-Club.

Zone de loisirs de la Croisée de Confignon

- Prévoir des espaces polyvalents pour des activités sportives et de détente en respectant le caractère de parc non bâti du secteur ("parc arborisé" avec quelques espaces pour des activités de détente et sportives, cf. fiche 1).

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Extensions selon le plan directeur du Parc des Evaux : en attente de financement
 Extension du centre sportif des Cherpines : discussions en cours pour le collège du Rolliet

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Collège du Rolliet (Plan-les-Ouates)

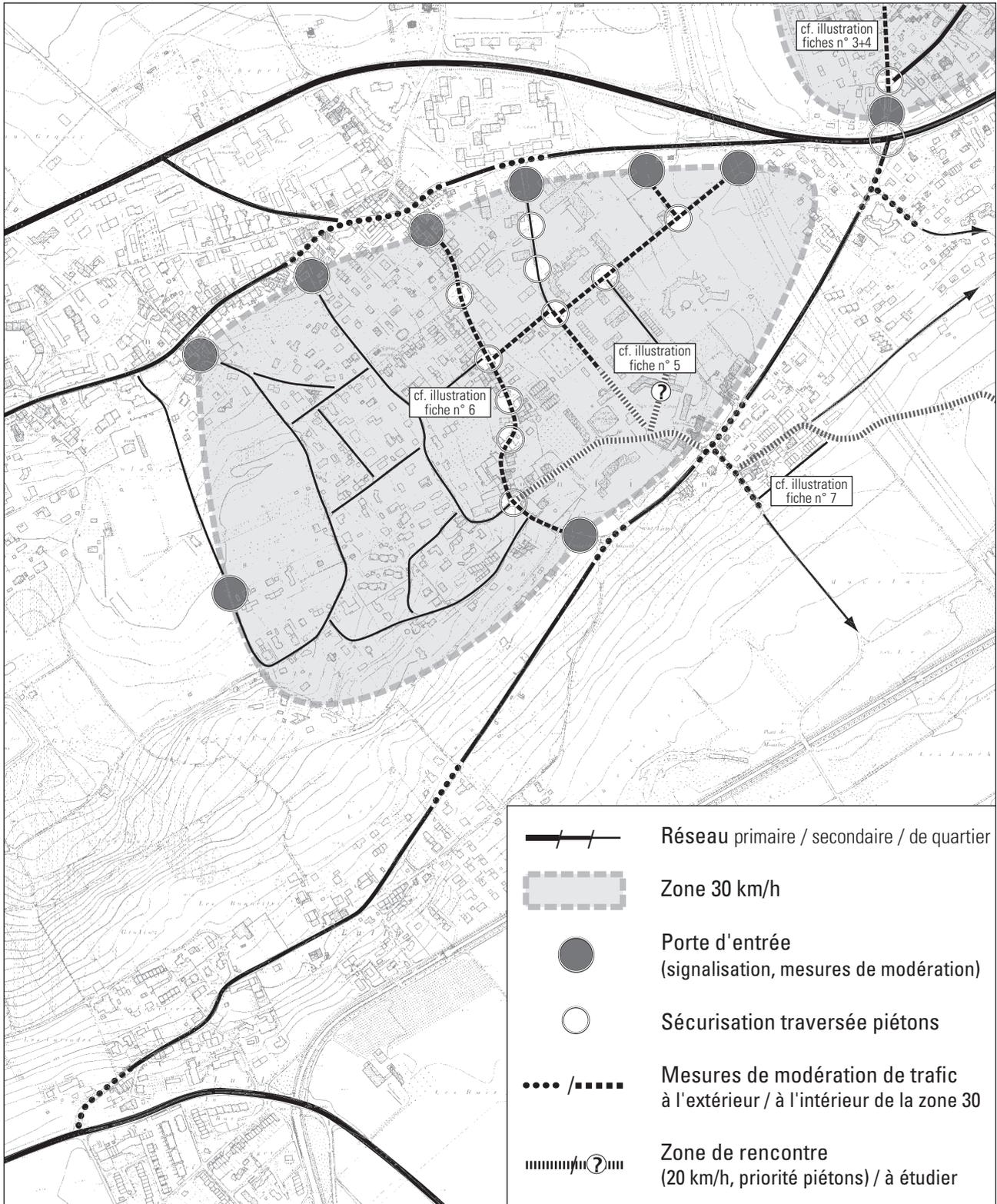
AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Plans directeurs des communes de Bernex, Lancy, Onex, Plan-les-Ouates
 Plan directeur des Evaux de 1988 et convention avec le WWF de 1997



Modération de trafic (illustration de la fiche n° 11)

Echelle 1:10'000



FICHE DE MESURE N° 11

Date de mise à jour 7.2.05

Modération de trafic

Modérer la circulation motorisée dans le village, en particulier par l'extension de la zone 30 sur l'ensemble de la poche, l'aménagement d'une zone de rencontre de part et d'autre de la route de Soral, et assurer la sécurité et le confort des piétons et vélos.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 6.4.2, 7.1.1, 7.2.3, 7.2.4

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseils administratif et municipal
 Commission de l'aménagement et de l'environnement
 Canton de Genève (OTC, DAT)
 Commune de Bernex
 Associations, écoles, etc.

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Poche du Village (cf. illustration) :

- Demander à l'OTC l'extension de la zone 30 du Village, ainsi que de la zone de rencontre du ch. de Pontverre, et
 Etablir un projet d'aménagement pour l'ensemble de la poche, en collaboration avec Bernex,
- Réaliser en priorité les aménagements des portes d'entrée de la zone (ralentissement du trafic, sécurité et confort des piétons, signalisation), ainsi que sur le chemin de Vuillonex (cf. fiche 6),
- Coordonner le projet avec les réflexions pour un nouvel itinéraire du bus 47 par le village (chemins de Chaumont et de Vuillonex),
- Intégrer le projet de la zone de rencontre dans le cadre du projet du réaménagement du centre historique (cf. fiche 5),
- Réaménager au fur et à mesure des opportunités (p.ex. travaux de canalisation, etc.) le réseau intérieur à la poche, en particulier assurer la sécurité et le confort des traversées pour piétons (le marquage jaune au sol devant être enlevé).

Route de Soral (cf. illustration) :

cf. fiches 5 et 6

- En collaboration avec Bernex et l'OTC, établir un projet de modération sur l'ensemble de la route de Soral, notamment pour reporter le trafic de transit provenant des communes au-delà de Lully sur la route de Chancy, ainsi que pour sécuriser les traversées de piétons et les itinéraires cyclables.

Poche Marais - Moulaz (cf. illustration) :

cf. fiches 5 et 7

Poche de Cressy :

cf. fiches 3 et 4

Route de Chancy (cf. illustration) :

cf. fiches 1 et 2

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Réaménagement du centre historique : projet lauréat du concours (2004), en suspens

Renaturation de l'Aire (suppression du pont de Moulaz) : projet en cours

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Réaménagement du centre historique
 Renaturation de l'Aire
 Tram route de Chancy
 PLQ Cressy

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Plan directeur communal de Bernex
 Plan directeur communal d'Onex

FICHE DE MESURE N° 12

Date de mise à jour 7.2.05

Itinéraires cyclables

Offrir des accès sécurisés et agréables aux équipements depuis tous les quartiers et assurer le stationnement et la continuité du réseau à l'échelle intercommunale.
Aménager des passages sécurisés le long et en traversée des routes cantonales.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 7.2.4

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Communes de Bernex et d'Onex
Canton de Genève (OTC et DGC)

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

cf. Plan directeur des itinéraires cyclables

Tronçons à aménager (bandes ou pistes cyclables)

- Rte de Soral, entre le Croix de Chavant et la Croisée de Confignon
- Rampe de l'église (permettre contresens en descendant, mesures de sécurisation)
- Rte de Bernex (en collaboration avec Bernex)
- Ch. de Chaumont (aménager bande en contresens entre rte de Chancy et l'école Jollien, cf. fiche 11)
- Rte de Chancy (pistes cyclables sur les deux côtés, dans le cadre du projet de tram)
- Rte de Loëx, depuis le giratoire en direction de Loëx
- Bords de l'Aire (continuité à préserver dans le cadre du projet de renaturation).

Traversée de routes à sécuriser

- Rte de Chancy : Croisée de Confignon (carrefour et passage inférieur), ch. de la Dode
- Rte de Soral : entre le village et la Mairie.

Droits de passage à obtenir (servitudes à négocier)

- Parc des Evaux : entre la route de Loëx et le ch. F.-Chavaz, ainsi que entre F.-Chavaz et rue du Vieux-Moulin (commune d'Onex).

Itinéraires nouveaux à étudier

- Itinéraire "vert" Evaux - Croisée de Confignon - coteau" (cf. fiches 1, 2, 7).

Stationnement pour vélos

- Prévoir des abris à vélos suffisants aux centres du village et de Cressy, aux arrêts de bus (tram) de la route de Chancy et pour les futures zones de loisirs et de détente.

Signalisation

- Promouvoir la signalisation des principaux itinéraires intercommunaux, en collaboration avec l'OTC.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Tram route de Chancy : étude d'avant-projet en cours
PAC Bernex-Est : cahier des charges en préparation

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

-

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
Plans directeurs de Bernex, Onex et Plan-les-Ouates
Carte cantonale des itinéraires cyclables
Itinéraires suisses de randonnée

FICHE DE MESURE N° 13

Date de mise à jour 7.2.05

Chemins pour piétons

Réaliser les itinéraires et liaisons prévus par le plan directeur des chemins pour piétons, en veillant au confort et à la sécurité des passages pour les piétons.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 7.1.1, 7.2.1, 7.2.2, 7.2.3

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 15

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
Communes de Bernex et d'Onex
Canton de Genève (DAT)
Propriétaires de terrains
Association des parents d'élèves, écoles

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**cf. Plan directeur des chemins pour piétons, en particulier :****Cressy** (cf. fiches 3 et 4) :

- Ch. de Carabot : mesures à étudier dans le cadre de l'étude des accès à Cressy (groupe de travail intercommunal B-O-C ; modération de trafic, trottoirs, emprises nécessaires),
- Raccordement de la rue J.-Berthet au chemin privé le long de l'HUG Cressy-Santé (selon PLQ de Cressy) et accès direct au parc des Evaux (le long de la ferme),
- Droit de passage entre l'extrémité ouest du mail piétonnier et le ch. des Suzettes (Bernex),
- Prolongement du mail piétonnier à l'Est jusqu'au C.O. des Marais (Onex).

Croisée de Confignon et parc rural (cf. fiches 1 et 2) :

- Réaménager le carrefour sur les rte de Chancy / de Soral dans le cadre du projet de tram,
- Etudier réaménagement du passage inférieur (ou passerelle vélos/piétons) dans le cadre du projet de tram ; à court terme, rétablir l'aspect du passage inférieur (peinture, éclairage, etc. ; en collaboration avec Bernex et le canton),
- Négocier les droits de passage et aménager les cheminements autour de l'école Jollien et pour l'accès direct à la Maison des associations (Maison Briefer),
- Aménager un chemin pour l'accès des piétons depuis la rte de Soral entre les villas et les vignes.

Village (cf. fiches 5 et 6) :

- Négocier les droits de passage entre le cimetière et le ch. de Vuillonex (par la cour des maisons),
- Prévoir dans le cadre des projets de construction les cheminements et droits de passage suivants : entre les ch. de Pontverre et de Vuillonex ; entre la salle communale et le ch. de Chaumont (derrière le cimetière) ; entre les ch. de Vuillonex et de Sur-Beauvent,
- Renégocier les droits de passage à l'intérieur des lotissements entre les chemins de Sous-le-Clos et Vuillonex (compléments),
- Réaménager le passage existant entre les ch. de Vuillonex et de Sur-Beauvent le long de la paroisse protestante (faciliter passage pour poussettes !),
- Négocier les droits de passage entre le ch. de Pontverre et l'arrêt TPG Croix-de-Chavant et prolonger le trottoir sur la partie basse du chemin de Vuillonex (déplacement du mur).

Coteau sud et Plaine de l'Aire (cf. fiches 7 et 8) :

- Réserver le ch. des Marais pour la promenade (accès automobile réservé aux riverains),
- Prévoir un cheminement le long du futur tronçon routier remplaçant le ch. de Mourlaz,
- Aménager un cheminement le long du ch. de Mourlaz entre la Mairie et la zone de détente,
- Promouvoir un aménagement de qualité des itinéraires nouveaux ou modifiés prévus par le projet de renaturation de l'Aire.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Projet de renaturation de l'Aire : projet définitif, adoption par le Conseil d'Etat en attente
Cressy : Réalisation du quartier en cours, étude compl. par le groupe de travail B-O-C initiée
PAC de Bernex-Est : cahier des charges en préparation

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Projet de tram route de Chancy
Projets de construction le long ch. de Vuillonex

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
Plans directeurs de Bernex et Onex
Plan directeur cantonal des itinéraires de randonnée pédestre

FICHE DE MESURE N° 14

Date de mise à jour 7.2.05

Transports publics

Promouvoir la réalisation rapide du tram sur la route de Chancy, ainsi que le principe d'une future ligne de bus Croisée de Confignon – Cherpines - Bachet.
Réaménager les arrêts de bus sur la route de Soral.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitre 6.6

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 7, 8, 11

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
Commissions du Conseil municipal
TPG
Canton de Genève (OTC, DGC, DAT)

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Tram route de Chancy** (cf. fiches 1 et 2) :

- Promouvoir la réalisation du projet de tram à l'horizon de 2010-2015, et négocier dans le cadre des études correspondantes :
 - l'étude d'un prolongement vers Bernex "en boucle" (rtes de Bernex et de Chancy),
 - l'étude de l'amélioration de la desserte en direction des Acacias (tram ou nouvelle ligne de bus),
 - l'étude d'un nouveau passage inférieur prolongé jusqu'au-delà du ch. de Chaumont (ou d'une passerelle vélos/piétons) entre la zone de loisirs et le PAC de Bernex-Est,
 - l'intégration de l'arrêt "P+R" dans une conception d'ensemble de la Croisée de Confignon (coordination avec les projets communaux pour l'espace public et les équipements),
 - l'étude des possibilités d'extension du parc-relais dans le PAC Bernex-Est ou des synergies avec une nouvelle salle intercommunale,
 - l'évaluation de l'opportunité et de la faisabilité d'un enterrément de la route de Chancy à la Croisée de Confignon,
 - un arrêt supplémentaire au carrefour avec la route de Soral pour la desserte du quartier de Cressy (accès piéton/vélo par chemin de Carabot),
 - le réaménagement du carrefour rte de Chancy / rte de Soral pour favoriser la traversée des piétons,
 - un aménagement de qualité des arrêts et des abris de stationnement pour vélos.

Liaison de bus Croisée de Confignon – Cherpines – Bachet (cf. fiches 7 et 8) :

- Promouvoir auprès des responsables de l'OTC et des TPG l'idée d'une nouvelle ligne tangentielle entre Bernex et le Bachet, permettant de desservir les futurs quartiers aux Cherpines et la ZIPLO depuis l'interface de la Croisée de Confignon,
- Réserver les gabarits nécessaires dans le cadre de la planification d'un nouveau tronçon routier entre la rte de Soral et le ch. de la Praleta (projet à long terme en fonction de l'urbanisation des Cherpines), ainsi que dans le cadre des réaménagements sur les chemins et les ponts de la Praleta et des Grands-Champs.

Ligne 47 (cf. fiche 11) :

- Evaluer les possibilités d'un nouvel itinéraire par le village de Confignon (p.ex. par les ch. de Chaumont et de Vuillonex).

Arrêts de bus ligne TPG "L", route de Soral (cf. fiche 5) :

- Etudier les possibilités de réaménagement de l'arrêt "Confignon" dans le cadre du projet de réaménagement du centre historique, en collaboration avec l'OTC.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Tram route de Chancy : étude d'avant-projet en cours

Réaménagement du centre historique : approfondissement du projet lauréat en suspens

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Projet de renaturation de l'Aire
PAC Bernex-EST

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
Plan directeur TPG

FICHE DE MESURE N° 15

Date de mise à jour 7.2.05

Coordination intercommunale

Développer la collaboration intercommunale, en particulier dans les domaines de l'urbanisation, des réseaux de déplacements et des équipements publics.

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.3.3, 3.3.4, 4.1.2, 4.2.2, 4.2.4, 5.2.2, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.3, 7.1.1, 7.1.2, 7.2.3, 7.2.4, 8.3.3, 8.3.4

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Communes de Bernex, Lancy, Onex, Plan-les-Ouates et Perly-Certoux
 Groupe de travail B-O-C
 Fondation des Evaux
 Canton de Genève

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES

Projets devant faire l'objet de collaborations intercommunales :

- Croisée de Confignon : équipements (salle communale, etc.), arrêt de tram et traversée des routes de Chancy et de Bernex, extension P+R (fiche 1)
- PAC Bernex-Est : programmation et parc rural (fiche 2)
- Offre commerciale et équipements (crèche, EMS) à Cressy (fiche 3)
- Organisation des accès routiers à Cressy (fiche 4)
- Zone 30 du village de Confignon (fiche 11) et réaménagement du chemin de Vuillonex (fiche 6)
- Protection paysagère du coteau sud et réseau agro-environnemental de Bernex (fiche 7)
- Zone pour l'agriculture spéciale (fiche 8)
- Equipements sportifs (en particulier terrains de football ; fiche 10)
- Itinéraires cyclables (fiche 12)
- Chemins pour piétons (fiche 13)
- Projet de tram route de Chancy (fiche 14)
- Assainissement selon OPB route de Bernex

FICHE DE MESURE N° 16

Date de mise à jour 13.7.05

Energie

Etablir un programme de politique énergétique communal, dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, des bâtiments, de l'organisation interne et de la communication, afin de mettre en place un outil d'utilisation rationnelle de l'énergie et en vue de l'obtention du label "Cité de l'énergie".

EXPLICATIONS DANS LE PLAN DIRECTEUR

Chapitres 3.3, 6.4.2, 6.5.1, 6.6, 7.1, 7.2, 9.2

MESURES LIEES

Fiches n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14

INSTANCES CONCERNEES

Conseil administratif
 Commissions du Conseil municipal
 Communes de Bernex et d'Onex
 Canton de Genève (DAT, ScanE, OTC)
 Associations communales

CHAMPS D'ACTION ET DEMARCHES**Label Cité de l'énergie (projet Suisse Energie)**

- Etablir un programme énergétique communal dans le cadre de la prochaine étape de l'audit.

Aménagement du territoire:

- Densifier l'habitat et les emplois dans les endroits bien desservis par les transports publics (Croisée de Confignon, PAC Bernex-Est, fiches 1 et 2).

Mobilité et réseau de déplacements :

- Développer les réseaux des mobilités douces selon le plan directeur des chemins pour piétons et le plan directeur des itinéraires cyclables (fiches 12 et 13),
- Assurer le confort et l'accessibilité des interfaces TC pour les piétons et les cyclistes (notamment à la Croisée de Confignon, cf. fiche 14),
- Aménager des zones à vitesse limitée dans le centre du village, sur le chemin de Vuillonex et dans le quartier du Marais (fiches 5, 6 et 7).
- Assurer la réalisation d'aménagements piétons et cyclables de qualité dans le quartier de Cressy (fiches 3 et 4),
- Etablir une politique pour le gestion du stationnement dans le centre du village (fiche 5),
- Evaluer les possibilités d'incitations économiques et de promotion des plans de mobilité d'entreprise.

Bâtiments et installations :

- Suivi de l'évolution de la consommation des bâtiments par un bilan énergétique annuel des installations communales,
- Assainir les bâtiments, notamment communaux, en recherchant la performance optimale des installations de chauffage et d'isolation.

Organisation interne et communication :

- Evaluer l'opportunité de campagnes de sensibilisation (éco-conduite, mobilités douces, "achats écologiques", formation continue du personnel communal, etc.), en collaboration avec les services cantonaux et les communes voisines,
- Développer les synergies avec le projet d'Agenda 21 local.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET PROCEDURES

Projet Suisse Energie : audit pour label "cité de l'énergie" en cours (phase diagnostic / état des lieux)

COORDINATION AVEC D'AUTRES PROJETS

Agenda 21 local

AUTRES REFERENCES DE PLANIFICATION

Plan directeur cantonal
 Plan directeur cantonal de l'énergie

